

# POLÉMIQUE MOSELLE NORD

## Réduction des contrats aidés : élus et associations alarmés dans le Nord mosellan

**Le gouvernement entend diminuer considérablement les contrats aidés. L'annonce fait grincer jusque dans le Nord mosellan. Maires et associations sont inquiets car une partie de leurs effectifs dépendent de ces emplois subventionnés dont le but est de favoriser l'insertion.**



Face à la réduction drastique du nombre de contrats aidés, Robert Malgras tire la sonnette d'alarme. Ce président d'associations thionvilloises, Athenes et Theras Santé, est inquiet. Et il n'est visiblement pas le seul. Selon lui, cette orientation défendue par le gouvernement s'annonce préjudiciable pour tous les bénéficiaires (employeurs et employés) de ce dispositif. Il craint même de le voir, à terme, être supprimé, comme il le fait savoir dans un courrier récemment adressé aux députés des circonscriptions de Thionville Est et Ouest.

« Face à l'isolement, au désœuvrement lié au non-emploi, ces contrats aidés permettent souvent de retrouver l'estime de soi, de reprendre pied dans la vie active », écrit Robert Malgras. En effet, ce type de contrats permet à des personnes éloignées du travail, sans expérience ou qualification, jeunes ou chômeurs longue durée, de se réinsérer. Ces embauches sont en grande partie subventionnées par l'État. Un soutien précieux pour les collectivités territoriales et les associations, particulièrement concernées. « L'intérêt est dans les deux sens », reconnaît Robert Malgras.

Sauf qu'à l'heure des économies budgétaires, la mesure est jugée trop onéreuse, pas assez efficace aux yeux de l'Exécutif conforté par un rapport de la Cour des comptes.

« Certes ces outils appréciables coûtent au pays mais quel est le coût social et humain du désœuvrement ? », interroge le président d'associations dans sa lettre aux parlementaires qui n'a pas encore trouvé écho.

### Ouvrir des perspectives

À titre d'exemple, l'association Athenes, à vocation sociale, emploie environ cinq contrats aidés en permanence « dans l'équipe technique, l'administratif, l'entretien, la cuisine », égrène Robert Malgras. Et ces emplois ne seraient pas sans avenir. « Il arrive que certains postes soient pérennisés chez nous ou dans une autre structure. Il y a deux ans, un responsable technique a été titularisé en CDI », illustre-t-il.

L'association Theras santé, qui gère trois maisons de retraite sur le Nord mosellan, use elle aussi de contrats aidés pour tourner. Et ces expériences professionnelles à durée limitée, auraient déjà suscité des vocations : « Il est arrivé que certains employés suivent une formation pour devenir aide-soignant », assure le président Malgras. En juillet, quinze salariés (six temps plein, neuf à temps partiel) travaillaient à Theras santé en contrat aidé en tant que secrétaire, agent d'entretien ou de logistique (service en salle, animation). Soit 7 % des salariés que compte l'association. « Il y a des activités qu'on ne peut pas mettre à disposition sans cela. »

### Absence de réponses concrètes

Même constat dans la bouche du maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaullée. La commune compte actuellement sept contrats aidés (autant de temps plein que de temps partiel). Ils sont répartis entre le périscolaire, les espaces verts, la bibliothèque, l'entretien de la salle polyvalente. Cela représente environ 10 % des agents communaux. « Ces contrats se terminent en 2018 ou fin 2017, relève l' élu. Mais on ne sait pas s'ils seront reconduits. Pour nous, c'est un souci. On sera obligé de se redéployer différemment. » Car Guénange n'aura pas les moyens de conserver ces emplois sans subventions. « Tout cela va entraîner une baisse dans la qualité de service. On assèche les communes : l'absence de ces contrats aidés vient s'ajouter aux baisses de dotations de l'État », déplore Jean-Pierre La Vaullée.

Selon le maire, ces emplois subventionnés ont non seulement permis à beaucoup de renouer avec le monde du travail mais ils ont aussi débouché sur dix embauches, ces quinze dernières années.

FREDERIQUE.THISSE@REPUBLICAIN-LORRAIN.FR

**Frédérique THISSE.**